

Ornex

► *infos*

Dossier

LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

p.7

2. ÉDITO
3. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX
5. VIE ASSOCIATIVE
6. LE POINT SUR LES TRAVAUX
11. POINTS DE VUE
12. VIE CITOYENNE
13. VIE COMMUNALE
14. INTERCOMMUNALITÉ
15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL
16. À VOS AGENDAS!



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Depuis quelques semaines, notre commune compte un nouveau local plurivalent à Villard-Tacon. Point final d'un programme d'aménagement complet commencé il y a six ans, cet équipement bénéficie prioritairement au monde associatif ornésien, au public intergénérationnel qui l'anime, mais aussi aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs et à l'école voisine.

Depuis trois ans, la municipalité ne ménage pas ses efforts en direction de la jeunesse. Élément le plus visible d'une politique particulièrement ambitieuse, la construction du complexe de Villard-Tacon ne doit pas faire oublier les actions menées au quotidien pour le bien-être de nos enfants et petits-enfants. Qu'il s'agisse des travaux de mise aux normes de l'école des Bois, de la mise en place et du suivi des activités périscolaires, de la restauration et du transport, des animations proposées en dehors des classes, tout particulièrement pendant les périodes de congés, ou de projets ponctuels comme la création de potagers ou de parcours sportifs complémentaires sur le terrain du BMX, **tout indique que la jeunesse constitue l'une des priorités de ce mandat.**

Dans les semaines qui viennent, plusieurs nouveautés destinées à faciliter votre quotidien devraient voir le jour. Elles concernent les modalités d'inscription à l'école et aux activités périscolaires (aujourd'hui trop complexes et chronophages), mais aussi l'étalement des paiements avec la mise en place de la mensualisation des prélèvements bancaires.

Une précision toutefois qui concerne les nouveaux programmes scolaires imposés à quelques mois des élections présidentielles par le ministère de l'Éducation nationale : alors qu'elles disposent d'un budget annuel pour l'achat de livres et de fournitures, les écoles de la commune sollicitent en cours d'exercice un budget supplémentaire équivalent à plus de 30% du budget initial alloué. Soit que les écoles dont elles dépendent aient anticipé ces dépenses, soit qu'elles y aient renoncé, aucune commune voisine n'a reçu une demande de budget supplémentaire pour l'achat de livres scolaires dont le contenu pourrait être remis en cause l'an prochain.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornésiens,

In recent weeks, our commune has opened a new *salle plurivalente* in Villard-Tacon. The final part of a comprehensive development program that started six years ago, this new resource primarily benefits the associations of Ornès, allows animation for an intergenerational audience, but also benefits children enrolled in the *accueil de loisirs* and the neighbouring school.

For three years, the municipality has spared no effort in directing resources towards its youth. The most visible element of a particularly ambitious policy, being the construction of the complex at Villard-Tacon, but we must not forget the actions carried out daily for the wellbeing of our children and grandchildren.

Whether this is the work of upgrading the école des Bois so that it complies with new norms, setting up and putting in place periscolaire activities, better school meals and transport. As well as activities offered outside the classroom, especially during the holiday periods, or special projects such as the creation of vegetable gardens or additional sports facilities next to the BMX track, it shows that youth is a priority of this mandate.

In the coming weeks, several new features to facilitate your daily life should emerge. They concern the school registration for periscolaire activities (at present too complex and time consuming), but also the spreading of school and periscolaire payments with the

establishment of the monthly direct debits from your bank.

Also a point to make in respect of the new curricula imposed a few months ago by the Ministry of Education: While the communal schools have an annual budget for the purchase of books and supplies, they are seeking an in-year supplementary budget equivalent to over 30% of their allocated initial budget to purchase new books. Either schools in the Pays de Gex have anticipated these expenses, or they have renounced them, so far no commune in the Pays de Gex has made the purchase of these textbooks whose content will possibly be changed next year.

Mark Toomey

► Requalification du centre historique: une concertation appréciée

Conviés le jeudi 15 septembre à une présentation de l'aménagement des quartiers de l'église et de la Tour, les Ornésiens ont répondu en nombre. Devant une salle R.-Lavergne comble, les représentants de la municipalité et le cabinet d'études Big-Bang, en charge du projet de requalification, ont pu présenter **un projet axé sur la sécurisation piétonne et cycliste et la valorisation du patrimoine architectural et paysager de la commune**. Suivi d'un temps d'échange, le projet a été accueilli par une salve d'applaudissements.



Étalée sur quatre ans, la requalification du centre historique commencera dès 2017 par la sécurisation de la traversée de la RD 1005.

► Retrouvailles, appréhension, sourires, c'est la rentrée!

Le jeudi 1^{er} septembre 2016, l'école des Bois et l'école de Villard ont accueilli petits et grands pour la rentrée scolaire. Enseignants et parents ont pu échanger autour d'un café et déguster quelques viennoiseries pour ce premier jour d'école. **Nouveauté**: une nouvelle classe élémentaire a vu le jour à l'école de Villard.



À l'école des Bois



À l'école de Villard

► La 6^{ème} édition d'Art en Campagne sous le signe de l'espoir

« Les Passerelles de l'Espoir »: tel était le thème proposé aux artistes pour la 6^{ème} édition d'Art en Campagne. Du 2 juillet au 3 septembre 2016, **les communes d'Ornex et de Collex-Bossy ont accueilli pas moins de 27 œuvres réparties sur un site unique, entre Jura et Mont-Blanc**. Rendez-vous est pris pour 2018.



« Help » de Henri Bertrand

► Les Ornésiens se retrouvent autour de leur patrimoine

Malgré une météorologie froide et pluvieuse, les Journées du patrimoine ont remporté un vif succès populaire. Commencées dans l'après-midi du samedi 17 septembre 2016 avec **une visite guidée du Vieil Ornex** organisée par l'Association des Mémoires Ornésiennes, les journées se sont poursuivies par **la remarquable interprétation dans l'église paroissiale des Suites pour violoncelle de Jean-Sébastien Bach** par Mathieu Rouquié. **Une guinguette sous chapiteau chauffé, accompagnée d'un repas gessien** concocté par les Sous des écoles, avec la note sucrée proposée par l'association Loisirs d'Automne, a fait revivre le centre du village : plus de 200 repas gessiens ont été servis au son de la musette. Victime de la pluie,



le rallye découverte « À Bicyclette avec Plumette », organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Voltaire, a toutefois été suivi par deux équipes de courageux. Forte de son succès, la nouvelle formule des Journées du patrimoine sera reconduite l'an prochain.



► Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 17 septembre, la municipalité d'Ornex conviait **les nouveaux Ornésiens dans la nouvelle salle plurivalente de Villard-Tacon**. Nouveaux habitants, représentants de la municipalité, services municipaux, associations, architecte étaient réunis pour l'inauguration de la salle.

► Fête de l'automne

Le samedi 15 octobre, un soleil radieux a brillé pour **la Fête des potirons relookée aux couleurs de l'automne**. Concours de sculptures automnales, balades à poney, maquillage et multiples animations pour une après-midi bien remplie à Ornex !



► Cet été à l'accueil de loisirs

Cet été, les activités proposées par l'accueil de loisirs ont fait carton plein : camping, départ d'étape du Tour de France, promenade au lac d'Annecy, visite au musée des sciences de Genève...

► Dance Time

Nouvelle à Ornex, l'association Dance Time vous propose dans une ambiance décontractée différents styles de danse. Tous les mardis, à la salle plurivalente de Villard, Dance Time dispense ainsi un cours de zumba avec Rachel à 19h et un cours de danse orientale avec Saïda à 20h. Tous les jeudis, à la salle René-Lavergne, ce sont un cours de salsa choké avec Jérémy et Lou à 19h et un cours de capoeira avec Emmanuel à 20h qui vous sont proposés.

► **Renseignements et inscriptions :**

zumba.ornex@orange.fr



► Yoga du rire

Les premières séances du Club de Rire du Pays de Gex ont commencé dans les rires et la bonne humeur. Et quoi de mieux que les adhérents pour en parler? «*Qu'est-ce que je me sens bien après la séance! J'ai vraiment tout lâché...*»; «*La nuit qui suit la séance, je dors comme un bébé!*», ou encore: «*J'étais fatigué en arrivant, mais là je me sens tellement bien!*» **L'association Sophro Rire Santé promeut les bienfaits du yoga du rire** (anti-stress naturel, excellent exercice cardiovasculaire, renforcement du système immunitaire, atténuation des douleurs, amélioration de la qualité du sommeil, canalisation des pensées et favorisation du lâcher-prise). Et pour les mamans qui viennent d'accoucher, l'association met en place **des ateliers de sophrologie maman-bébé** (se réapproprier son corps après la grossesse, mobiliser ses capacités de récupération, gagner en sérénité et en confiance, renforcer le lien mère-enfant).

► **Renseignements et inscriptions :** www.sophrologie-ferney.fr et 06 13 14 39 34

► Yoga enfants ados famille



Association loi 1901, **Yogatoons est spécialisée dans le yoga et la relaxation pour enfants et adolescents.** Des séances sont organisées à la salle de motricité de l'école des Bois à Ornex tous les mercredis de 16h à 17h (enfants de 3/4-6 ans) et de 17h à 18h (enfants de 7 à 10 ans). Yogatoons propose aussi des ateliers yoga famille, yoga ados, et bien d'autres encore.

► **Renseignements et inscriptions :**

yogatoons.wix.com/yogatoons

Contact: **Myriam** au 06 89 75 92 74

ou yogatoons@gmail.com

► **Travaux de remise aux normes d'un bloc sanitaire à l'école des Bois**

Pendant les vacances d'été, la commune a fait procéder à la rénovation d'un bloc sanitaire à l'école des Bois pour un montant total de 19 612 €TTC. Conduite **dans le cadre de la mise aux normes «accessibilité» pour les personnes à mobilité réduite**, la réalisation de ces travaux a également permis la pose de nouvelles cloisons, destinées à favoriser l'intimité des enfants. Des couleurs vives rendent à présent les

lieux plus accueillants. Les travaux de plomberie ont été réalisés par l'entreprise LANCIA pour un montant de 8 660 €TTC, la menuiserie par l'entreprise NINET GAVIN pour un montant de 10 112 €TTC, et les travaux de carrelage et de peinture ont été réalisés par les agents des Services techniques pour un montant de fournitures de 840 €TTC .

► **Les travaux réalisés au cimetière**

Pour le 1^{er} novembre, la commune et le Service technique ont procédé à d'importants travaux sur le cimetière. Tout d'abord, la commune a réalisé **un jardin du souvenir à proximité du columbarium**. En effet, une stèle portant le nom «Jardin du Souvenir» a été dressée par l'entreprise SUCHET de Crozet, et un aménagement paysager a été réalisé par le Service des espaces verts de la commune. Il permet de recevoir les cendres d'un défunt qui a été incinéré. Le montant des travaux est de 1 900 €HT.

L'ancien ossuaire présent dans la partie haute du cimetière a quant à lui été agrémenté d'un habillage en pierre, travaux également réalisés par l'entreprise SUCHET et le Service des espaces verts de la commune pour un montant de 2 459 €HT.

Et pour finir, la commune a réalisé des travaux structurants tels que **la réfection du réseau d'évacuation des eaux de pluie de l'église à travers l'ancien cimetière et la réfection des allées de l'ancien cimetière**, pour un montant de 15 100 €HT.

► **Le Tri s'invite au cimetière**

Depuis la période de la Toussaint, les Services techniques ont mis à votre disposition au cimetière des poubelles à déchets verts. Merci de bien vouloir y déposer **uniquement les déchets compostables (feuilles, fleurs, plantes, terre...)**. Les poubelles



À brève échéance, l'utilisation de désherbants chimiques sera abandonnée. La présence de zones gravillonnées rend la gestion des «mauvaises» herbes plus difficile. Depuis l'an dernier des zones de test ont été plantées, avec différentes plantes tapissantes permettant d'apporter de la vie et de la couleur à des parties de cimetière souvent délaissées, comme l'arrière des tombes. Ainsi, dès le printemps, les variétés ayant eu le meilleur développement continueront à coloniser et fleurir certaines zones du cimetière.

classiques sont destinées à recevoir tous les autres déchets (pots en terre et en plastique, tuteurs, fleurs en plastique...). Les déchets verts ne pourront être compostés seulement si aucun élément en plastique ne s'y trouve. Merci de votre participation.

La jeunesse : une priorité municipale

Achèvement du groupe scolaire de Villard-Tacon, ouverture d'une salle plurivalente, mise en place de la réforme des rythmes scolaires, développement du centre de loisirs et du service enfance, multiplication des équipements de loisirs... Rarement mandat municipal n'aura consacré autant d'efforts à la jeunesse communale.

PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES JEUNES

Avec près de 10 millions d'euros, la jeunesse représente la majeure part de l'investissement communal de la décennie, qu'il s'agisse des **8 millions d'euros pour la construction de l'école de Villard** (prix du terrain inclus), des **900 000 euros pour la réalisation de la salle plurivalente**, ou des projets en cours comme l'aménagement et la création d'aires de jeux et de jardins potagers dans les écoles, la création d'un nouveau parcours sportif sur le terrain du BMX, ou encore l'extension (à l'étude) du restaurant scolaire de l'école des Bois.



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE: 900 000€ POUR UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Composée d'une vingtaine d'accompagnants au quotidien, l'équipe municipale du service Enfance assume l'ensemble des tâches afférentes au fonctionnement des écoles (dont le service de restauration scolaire), du centre de loisirs, du bus scolaire et des activités proposées dans le cadre des activités périscolaires. Placé sous le contrôle de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), organisme qui habilite la commune à organiser ses accueils de périscolaire et de loisirs, le service Enfance vient de recevoir un satisfecit pour la qualité des activités proposées.

UN SERVICE DÉDIÉ À L'ENFANCE

Placée sous **la responsabilité de Freddy Louis**, le service Enfance évolue constamment. Afin de traiter au mieux les demandes parentales d'inscription, chaque école bénéficie désormais d'un interlocuteur privilégié en la personne de **Pauline Rousseau, directrice des services périscolaires de l'école de Villard-Tacon**

(☎ 06 48 57 65 37) et de **Romain de Zitter, directeur des services périscolaires de l'école des Bois** (☎ 07 86 67 71 88). L'un comme l'autre peuvent être contactés tous les jours de 7h30 à 9h30 pour vos inscriptions occasionnelles.



Le service Enfance en chiffres

7 Atsem : la municipalité a fait le choix d'attribuer, pour chaque classe maternelle, une Atsem afin d'accompagner l'enseignant et les enfants tout au long de la journée.

11 animateurs : une douzaine d'animateurs se relayent tout au long de l'année scolaire pour encadrer, animer vos chers bambins ! Ces animateurs sont répartis entre les deux écoles dans les services suivants : périscolaire du matin, du midi et du soir, Nap (Nouvelles activités périscolaires), mercredis après-midi et vacances scolaires.

1 accompagnatrice du bus : afin de garantir une sécurité dans le bus scolaire, une accompagnatrice prend en charge vos enfants chaque jour pour le trajet école-domicile / domicile-école.

Fonctionnement du service Enfance (hors bus scolaire) : 171 940€.

Service de restauration scolaire : 316 540€.

Services périscolaires (accueil matin et soir, Nap) : 220 447€.

Bus scolaire : 62 716€.



CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR PÉRISCOLAIRE

Depuis le 15 mai 2013, la garderie, c'est fini! Tous les temps d'accueil des enfants sont déclarés auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), organisme qui habilite la commune à organiser les temps périscolaires et l'accueil de loisirs. **Par périscolaire, il faut désormais entendre temps éducatifs avec projet pédagogique et animations spécialement construites par les équipes communales afin de favoriser l'éveil de l'enfant.** Les activités périscolaires s'appliquent aux créneaux horaires compris le matin entre 7h30 et 8h30, le midi

entre 11h30 et 13h30 avec une pause repas d'une heure, et le soir entre 16h30 et 18h30. S'y ajoutent les Nap (Nouvelles activités périscolaires) le jeudi à l'école des Bois et le vendredi à l'école de Villard de 13h30 à 16h30. Avec l'ouverture de l'école le mercredi matin, le temps de loisirs du mercredi n'est plus considéré comme de l'accueil de loisirs mais comme un temps périscolaire, avec trois possibilités distinctes (garde de l'enfant de 11h30 à 12h, garde et repas de 11h30 à 13h30, garde de 11h30 à 18h30).

LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est plus spécifiquement chargé d'organiser un temps d'activité pendant les vacances scolaires. À Ornex, l'accueil de loisirs est ouvert pendant tous les congés scolaires, exception faite de ceux

de fin d'année. **Dans un souci de simplification, les inscriptions pourront désormais s'effectuer suivant une présentation de coupon une semaine durant et/ou par courriel à scolaire@ornex.fr.**

BUS ET MINIBUS SCOLAIRES

Parmi les nombreuses activités gérées par le service Enfance, le transport scolaire occupe une place de choix. Quatre trajets par jour, dont deux pendant la pause de midi sont ainsi assurés. **Chargée d'accompagner les enfants, Patricia Fedi** est joignable au ☎ **06 48 57 65 14**. C'est elle qu'il convient de contacter en cas de maladie. Pour pallier la cherté des transports collectifs, la municipalité a par ailleurs investi dans un minibus de 9 places. Destiné à multiplier les sorties de proximité, ce minibus permettra notamment d'emmener les enfants à la piscine dans le cadre des Nap.



EN ATTENDANT L'AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE DES BOIS

Également chargé de la restauration scolaire, désormais assumée par une cuisine centrale intercommunale, le service Enfance communal, en lien avec la municipalité, a obtenu de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) **l'ouverture d'une annexe à l'école des Bois pour augmenter la capacité d'accueil**. Un pis-aller rendu nécessaire par le sous-dimensionnement de l'école de Villard, en attendant un prochain agrandissement du restaurant scolaire existant.

EN ROUTE POUR LA CITOYENNETÉ

Afin de favoriser la prise de conscience citoyenne, **le conseil municipal des jeunes (CMJ) fera bientôt son retour**. Parrainés par les jeunes élus du département, nos jeunes élus ornésiens, avec le précieux concours de Sandrine Heinen, responsable du Service départemental de la jeunesse, arboreront bientôt des écharpes tricolores. Encore en réflexion sur le nombre et l'âge des jeunes élus et sur son fonctionnement, le CMJ ornésien fera bientôt l'objet de plus amples nouvelles. ▀

UNE MEILLEURE GESTION DES INSCRIPTIONS

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a mis en place **de nouvelles procédures afin de faciliter les inscriptions scolaires et périscolaires**. S'agissant des inscriptions simples à l'école, elles s'effectueront durant une semaine dédiée dans chacun des établissements scolaires. Quant aux inscriptions périscolaires (matin, restauration scolaire, soir et Nap), elles seront automatiquement reconduites pour l'année scolaire suivante. En cas de changement, il conviendra de le mentionner sur le dossier unique d'inscription. Ce dossier sert de mise à jour de vos données (coordonnées, justificatifs d'emploi et imposition). À toutes fins utiles, une plaquette explicative sera distribuée aux parents d'élèves au début de l'année 2017.

UNE FACTURATION DÉSORMAIS MENSUELLE

Afin d'éviter les factures trimestrielles, financièrement lourdes, la municipalité mettra en place **à partir de janvier 2017 une e-facturation mensuelle**. Une réflexion sur l'envoi de ces factures par voie électronique ainsi que sur le prélèvement automatique mensuel est en cours.

► Notre village s'anime

Art en Campagne, ouverture de la salle plurivalente de Villard-Tacon, mise en place de nouvelles formules pour les Journées du patrimoine et la Fête de l'automne, encouragement au monde associatif: en moins d'un an, la politique de soutien en faveur de l'animation de notre village mise en place par la municipalité a porté ses fruits.

Par centaines, vous avez pu profiter tour à tour de l'exposition en plein air proposée cet été sur les communes de Collex-Bossy et d'Ornex, des animations proposées autour du patrimoine architectural et culinaire gessien, ou encore des plaisirs de l'automne. Destinées à un public varié, ces animations, qui ne demandent qu'à être pérennisées, ont su fédérer un public intergénérationnel et multiculturel.

Plurivalente, la nouvelle salle de Villard-Tacon porte bien son nom: les activités jusqu'ici développées dans différents lieux de la commune bénéficient à présent d'un espace dédié: danse, judo, gymnastique, yoga, sophrologie, zumba, capoeira font désormais partie de l'offre associative communale et viennent compléter les activités par ailleurs proposées dans le préfabriqué situé à côté de la mairie ou dans le local associatif des Bois.

À l'image du Pays de Gex, notre village change. Le mérite en revient principalement aux acteurs associatifs, de plus en plus nombreux, qui font vivre le lien social. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les membres de la liste «Ornex demain»



► Liste OUI Ornex: une urbanisation des Charbonnières catastrophique

À Ornex, il y a du bon et du beaucoup moins bon.

D'abord bravo à Lou Jacquemet, adjointe à la communication et aux différents services, d'avoir parfaitement organisé une nouvelle manifestation d'Art en Campagne. Les idées, les œuvres étaient variées et le parcours bien organisé. Cette manifestation unique, très intéressante, devrait s'imposer à terme dans le Pays de Gex et le Grand Genève.

Un autre point positif est l'ouverture de la nouvelle salle polyvalente à Villard-Tacon. Conçue dès le départ dans le projet de l'école, elle affiche déjà complet et prouve le dynamisme d'Ornex. Nous avons choisi de décaler sa construction. Elle a ainsi été payée par les remboursements de TVA des travaux de l'école en réduisant l'investissement à l'origine et sans emprunt particulier.

Par contre, le projet d'urbanisation des Charbonnières ne grandira pas Ornex. La présentation par l'exécutif aux membres du conseil municipal (une fois le permis de construire accordé) n'a pas tenue ses promesses.

Pas un mètre carré d'espace public, des sorties de parkings souterrains mal disposées qui coupent les deux voies piétonnes, des immeubles de grande hauteur (des tours selon l'adjoint en charge du projet), en font un lotissement dense sans aucun charme ni personnalité. Un promoteur pressé de vendre (la commercialisation a débuté en juillet bien avant l'obtention du permis de construire), des logements sociaux regroupés en bordure de RD1005, quelques arbres par-ci, par-là ne font pas un cœur de village. Le bassin de rétention planté de roseaux censés faire barrière au bruit de la RD1005 a logiquement disparu.

Pourtant, avec une surface d'importance et un environnement privilégié il était possible de faire un bien meilleur projet. Ce manque d'idées et d'envergure est à l'image de l'équipe municipale.

À bientôt à Ornex.

*Elu(e)s OUI : Jacques Mercier,
Christa Folger, Jacques-Antoine Duret, Joelle Dazin,
Bruno Leray, Dominique Ganne.*

► Syndics des copropriétés : faites-vous connaître !

Les associations syndicales de copropriétés (immeubles, lotissements) doivent obligatoirement se réunir au moins une fois par an. Dans un souci de coordination, la municipalité prie les présidents des copropriétés nouvellement élus lors de leurs Assemblées générales respectives d'informer les services communaux (service Urbanisme/Travaux) de la composition de leurs nouveaux bureaux.

► Taillage des haies et déneigement : les règles à respecter



Des haies limitées à 2 mètres

Les propriétaires riverains des voies publiques et des voies privées ouvertes à la circulation publique doivent veiller à ce que leurs plantations restent toujours contenues dans les limites de leur propriété et ne dépassent pas 2 mètres de hauteur. Le non-respect de la loi peut s'avérer particulièrement dangereux lorsque la circulation sur les trottoirs est empêchée, que les fils conducteurs aériens (EDF, France Télécom) sont touchés ou que les panneaux de signalisation routière sont masqués.



Déneigement : ce que dit la loi

Contrairement à une idée répandue, le déblaiement et le salage des trottoirs devant chez soi incombent aux propriétaires riverains. En cas d'accident, leur responsabilité est entière. Les services municipaux assurent quant à eux le déneigement et le salage des chaussées communales ou réputées telles (rétrocession à la commune des voiries privées) et des espaces publics. En cas d'alerte météorologique, il est conseillé de ne pas stationner son véhicule de manière gênante, et de porter assistance aux voisins en situation de fragilité.

► Dépôts sauvages de déchets verts

Depuis plusieurs mois, des dépôts sauvages de déchets verts se multiplient au bord du cours d'eau le Ru d'Ornex, le long de la rue des Fins. La présence de déchets dans un cours d'eau, même s'il s'agit de déchets verts, entraîne **une pollution des eaux**. En effet, la décomposition des déchets (surtout de tonte) provoque une eutrophisation des d'eaux, néfaste à la faune et à la flore. Qui plus est, les branchages peuvent former des embâcles (bouchons) susceptibles d'**augmenter les risques d'inondation**.

Pour mémoire, les déchetteries du Pays de Gex accueillent vos déchets **gratuitement** aux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous.

La Communauté de communes peut également vous fournir **gratuitement un composteur en bois par foyer**. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne (www.cc-pays-de-gex.fr/vos-demarches/demande-de-composteur/) ou bien d'en faire la demande par téléphone au **04 50 99 12 01**.

	Hiver (de novembre à février)	Été (de mars à octobre)
Lundi au vendredi	8h30 - 12h et 13h30 - 17h	8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h - 12h	9h - 12h
Les déchetteries sont fermées tous les jours fériés.		

► Savoie Volailles

Un magasin Savoie Volailles ouvrira ses portes le 16 novembre 2016 dans la zone artisanale de la Maladière. Spécialisée dans la volaille, les fruits et légumes, cette nouvelle enseigne ornésienne proposera également des produits d'épicerie. Savoie Volailles privilégie les produits de tradition et de proximité; vous pourrez ainsi y retrouver les viandes, poissons, fromages et glaces de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

► 33, rue de Perruet - ZA la Maladière- 01210 Ornex - www.savoie-volailles.com



► SOS Ambulances

Après dix ans d'expérience en tant qu'ambulancières, **Réjane Richard et Sabrina Furic ont créé leur entreprise SOS Ambulances en 2010**. Installée depuis septembre 2015 dans notre commune, l'équipe de cinq ambulanciers accompagne les patients à mobilité réduite dans leurs déplacements vers des établissements de santé dans toute la France. Les transferts vers les aéroports peuvent également être pris en charge. Vous pouvez contacter SOS Ambulances 24h/24 et 7 jour/7.

► 635, rue de Gex - 01210 Ornex - 04 50 99 70 49 - sosambulances@sfr.fr



► Ebénisterie gessienne

Depuis cet été à Ornex, L'Ebénisterie gessienne restaure, métamorphose et relooke tous styles de meubles. Vous souhaitez vous-même donner une seconde vie à vos meubles, même les plus petits, **Gaëlle Adam vous initie au travail du bois au cours d'ateliers deux fois par semaine**. Elle mettra à votre disposition ses outils, son savoir-faire et sa bonne humeur.

► 308, rue de Perruet
ZA la Maladière - 01210 Ornex
06 24 97 19 15 - contact@ebenisterie-gessienne.com
www.ebenisterie-gessienne.com

► *Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal : quel projet pour demain ?*

Dans le prolongement de son projet de territoire, la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG), soucieuse de valoriser et d'organiser le cadre de vie de ses habitants, s'engage dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) valant Programme local de l'habitat (PLUiH). Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années dans un contexte territorial et législatif nouveau.

Le PLUiH en quelques mots

Le PLUiH règlemente l'occupation des sols du territoire intercommunal via la détermination de règles de constructions applicables à toutes les communes du Pays de Gex. À terme, ce PLUiH viendra remplacer l'ensemble des PLU communaux. Le PLUiH constitue un outil indispensable à la concrétisation d'une politique d'aménagement clairement exprimée à travers le projet de territoire du Pays de Gex (urbanisme de projet, développement cohérent du territoire, ralentissement du rythme de construction). Ce PLUiH sera aussi l'occasion pour la CCPG d'affirmer sa politique de logement tout en définissant et programmant des investissements et des actions pour la mettre en

œuvre. Cette démarche PLUiH sera couplée à celle de révision de son Schéma de cohérence territoriale (Scot), approuvé en juillet 2007.

Un projet en 4 étapes clefs

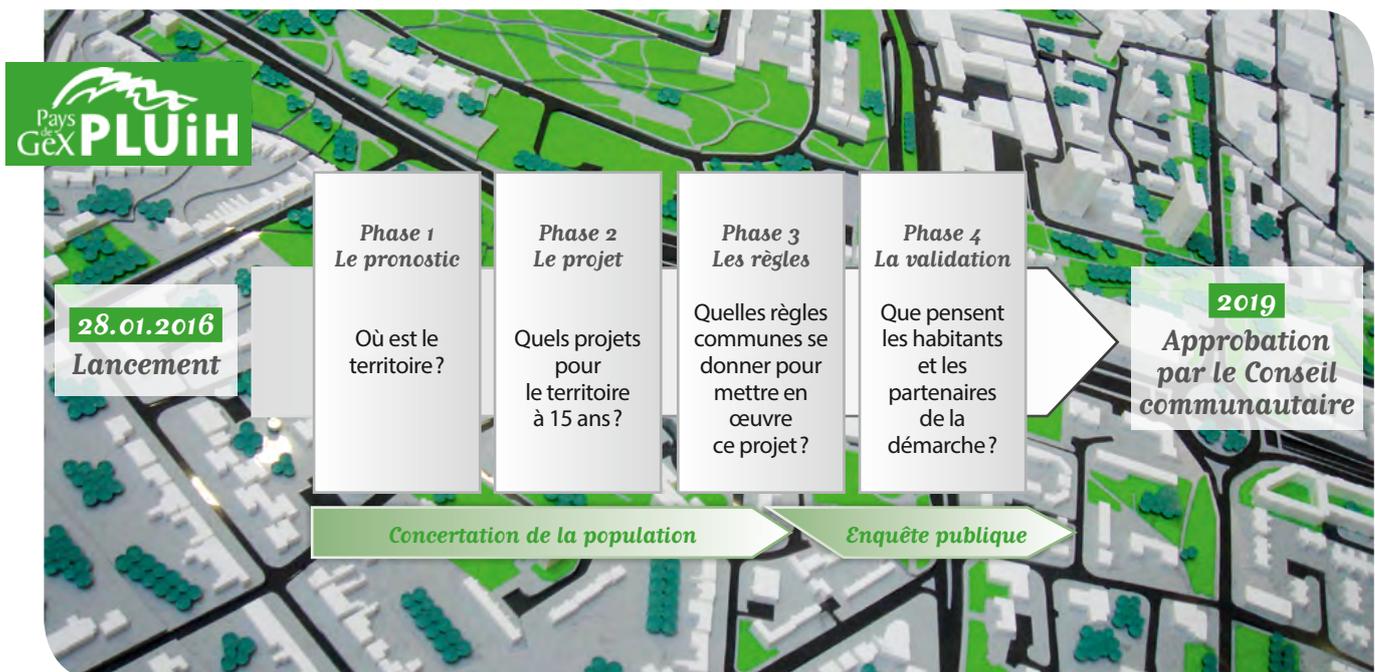
Conformément au Code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUiH de la CCPG s'articule en 4 grandes phases étroitement imbriquées (*voir schéma ci-dessous*).

Une démarche partagée

En partenariat avec la CCPG, la commission communale Aménagement du territoire sera chargée de décliner localement les grandes orientations du futur PLUI. Des réunions techniques seront par ailleurs organisées avec les deux communes de Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire dont la conurbation rassemble aujourd'hui plus de 20 000 habitants. La CCPG met en place un large dispositif de concertation et de communication qui s'appuie notamment sur les actions suivantes : réunions publiques, articles de presse, registres d'information et d'observation en mairies et au siège de la CCPG, site internet dédié.

► *Pour plus d'informations :*

www.paysdegex.concertationpublique.com



MAIRIE

45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

• Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h

• Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin).

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84

Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Services sociaux

• ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• POINT D'ACCÈS AU DROIT

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Collecte des déchets sur la commune

• **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly** : 04 50 42 09 41

• **Versonnex** : 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 8h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : 04 50 20 65 86

• **Collecte** :

AGCR - St-Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : 04 50 42 40 35

Emmaüs - Annemasse : 04 50 39 34 96

Multi-accueil

• LA FARANDOLE

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire

04 50 40 88 90

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

01 41 40 81 79

• LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex

04 50 40 42 41

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève

04 50 40 10 40

• DENTISTES

D^r Merhad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• OSTÉOPATHE

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• ÉTIOPATHE

Charlène Lacroix - Les Arcades

04 50 40 65 73

• PODOLOGUE-PÉDICURE

Mireille Fradin-Bonnebault

244, rue du Docteur-Durand

04 50 40 45 78

• PSYCHOLOGUES

Michelle Jourdan

06 85 14 98 29

Natalya Slobodina-Demunck

06 68 15 88 99

• PHARMACIE

D^r Sophie Delorme Duret

04 50 40 53 86

• PHARMACIE DE GARDE

3237

• CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève

04 50 40 53 20

Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h.

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

10/07/2016: Elena LAPTEVA DELAVENNE

18/07/2016: Elion DERNARI

Toutes nos félicitations aux mariés

27/08/2016

Pierre Jean Bernard DUBUISSON

& Catherine Jacqueline Yvette GLEYSSES

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

03/08/2016

Floria Cesarina Maria FAVRE, épouse DHERIN

27/08/2016

Suzanne, Andrée, Marie EMONNOZ, épouse SPEZIA

03/09/2016

Denise Léa DUBOUT, épouse BÉTEMS



★ 2^{ème} édition du Salon
du livre *As-tu lu ?*
SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016,
DE 10H À 20H, SALLE RENÉ-LAVERGNE

Après le succès de la première édition, *As-tu lu ?* revient ! En famille, partez à la rencontre de Capucine Mazille, auteure du célèbre *Alphabet des monstres* et de son nouvel album *La Cuisine des sorcières*. Découvrez les différents univers du livre avec la Librairie du centre (Ferney-Voltaire), la librairie Arts Frontières ainsi que la librairie L'Archipel des Mots de Gex. Concours de dessins, animations, la mascotte de Geronimo Stilton, les livres de Harry Potter et bien d'autres surprises vous attendent ! Avec la participation annoncée de Capucine Mazille, Christine Palluy, Bruno Doutrémer,



Clélie Avit, Nicolas Fougerousse, Marie-Josée d'Astrée, Pierre-Antoine Bourquin.

► **Entrée libre, buvette et petite restauration sur place.**

► **Réunion publique**

Jeudi 10 novembre 2016 À 19h
La municipalité d'Ornex convie les Ornésiennes et les Ornésiens à une réunion d'information sur le dispositif **Citoyens vigilants**. En présence de la gendarmerie, de représentants de la municipalité et des services municipaux.

► **Cérémonie du 11 novembre**
Vendredi 11 novembre 2016 à 11h, parvis de l'église
À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre aura lieu place de l'église, devant le Monument aux morts.

► **Marché de Noël**
Samedi 3 décembre 2016, de 10h à 18h, salle préfabriquée (à côté de la mairie)
Rendez-vous au marché de Noël proposé par l'association Loisirs d'Automne.

En Bref



► **Vente de sapins de Noël**
Du lundi 5 décembre au vendredi 23 décembre 2016, en face de la mairie
Par la société Borgato.

► **Fête de Noël**

Jeudi 15 décembre 2016, dans la cour de l'école de Villard, de 16h à 18h30
Organisée par le Sou de l'école de Villard.

► **Cérémonie des vœux**
Mercredi 11 janvier 2017 à 19h, salle René-Lavergne
Monsieur le Maire et le Conseil municipal d'Ornex accueilleront les Ornésiennes et les Ornésiens lors de la présentation des vœux 2017.

► **Repas des aînés**
Dimanche 15 janvier 2017, à partir de 12h, salle René-Lavergne
La mairie d'Ornex honore ses aînés lors d'un repas offert à toutes celles et tous ceux nés avant 1946.

► **Exposition Meccano**
Samedi 11 février 2017, de 10h à 18h, salle René-Lavergne.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Freddy LOUIS, Évelyne HUSSELSTEIN, Willy DELAVENNE, Dance Time, Yogatoons, Sophro Rire Santé.

Crédit photographique :

Frederik BEEFTINK, Lou JACQUEMET, Romain DEZITTER, Pauline ROUSSEAU, Capucine MAZILLE, Dance Time, Yogatoons

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire.
• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint, et Mélissa GAY.